

ADMINISTRATION

Administration générale

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 22 mars 2016 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi

NOR : ETSR1630223A

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;
Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi;
Vu la lettre de M. Frédéric LAISNE datée du 24 février 2016 portant démission de son mandat de membre titulaire du comité technique ministériel au titre de l'organisation syndicale SYNTEF CFDT;
Vu la demande de l'organisation syndicale du 7 mars 2016 portant désignation de membres au comité technique ministériel,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Luc DURAND, affecté à la direction générale du travail, est nommé membre titulaire au comité technique ministériel en remplacement de M. Frédéric LAISNE, sur la liste présentée par l'organisation syndicale SYNTEF CFDT.

Article 2

Mme Frédérique LIBAUD-MAYERE, affectée à la DIRECCTE Auvergne - Rhône-Alpes au sein de l'unité départementale de l'Ain (01), est nommée membre suppléant au comité technique ministériel en remplacement de M. Luc DURAND, sur la liste présentée par l'organisation syndicale SYNTEF CFDT.

Article 3

Le directeur des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 22 mars 2016.

*La ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social,*
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. BLONDEL